

DELIBERATION N°20260623_09

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à 19h45, le Conseil Municipal de la Commune de Coignières s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sur la convocation de M. Didier FISCHER, Maire, en date du 17 juin 2026.

Étaient présents :

M. Didier FISCHER – Maire

Mme Sophie PIFFARELLY, M. Cyril LONGUÉPÉE (*délibérations n°1 à la n°8*), Mme Catherine JUAN, M. Marc MONTARDIER, Mme Eve MOUTTOU, M. Mohamed MOKHTARI, Mme Aimé LONGUÉPÉE, M. Salah KRIMAT - Adjointes au Maire

M. James BEL, M. Mehdi BOUMENJEL, Mme Aurore DJOUMER, Mme Sandrine DEBEAUSSE, Mme Véronique GARCIA, Mme Nathalie GERVAIS, M. Xavier GIRARD, M. Abdoul KANE, M. Wouassim LAJILI, M. Jean LORENZO, M. Lionel LOURDIN, Mme Rahma M'TIR, M. Olivier RACHET, Mme Ingrid VASSEUR, Mme Leïla ZENATI – Conseillers Municipaux

Étaient représentés :

M. Cyril LONGUÉPÉE donne pouvoir à Mme Sophie PIFFARELLY (*délibération n°9*)

Mme Chanrotana HUN donne pouvoir à Mme Eve MOUTTOU

Mme Christine RENAUT donne pouvoir à M. Jean LORENZO

M. Maxime PETAUTON donne pouvoir à Mme Aimé LONGUEPEE

Mme Nathalie GERVAIS est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT N°09 : RÉVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 23 JUIN 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.2121-29 ;

Vu loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 34 : les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Vu la délibération n° 20251216-14 du 16 décembre 2025 sur la révision du tableau des effectifs ;

Considérant que le tableau des effectifs est régulièrement actualisé ;

Considérant l'avancement de grade d'un agent de catégorie C sur le grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe et la nécessité de modifier le grade ;

Après avoir entendu l'exposé de M. Didier FISCHER, le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Par 23 voix pour et 4 contre (*M. Xavier GIRARD, Mme Sandrine DEBEAUSSE, M. Lionel LOURDIN et Mme Ingrid VASSEUR*),

ARTICLE 1^{er} – DECIDE la modification du grade suivant :

- 1 grade d'adjoint d'animation en grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

ARTICLE 2 – ADOPTE le tableau des effectifs, par grades, annexé à la présente délibération.

ARTICLE 3 – DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme :

Le Maire,

Didier FISCHER

Vice-président de la C.A. de Saint-Quentin-en-Yvelines



Le présent acte peut faire l'objet d'une voie de recours gracieuse auprès de son auteur, ou contentieuse devant le Tribunal Administratif de Versailles - 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, voire lorsqu'elle a été expressément prescrite, à compter de sa notification pour la ou les personnes directement visées.



REVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 23 JUIN 2026

Grade ou emploi	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont Contractuel	Dont temps non complet
Filière Administrative					
Directeur général des services	A	1	1		
Collaborateur de cabinet	A	1	1	1	
Attaché Principal	A	3	2		
Attaché	A	6	5	1	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} Classe	B	5	1		
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	3	2		
Rédacteur	B	7	7	4	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	12	5		
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	3	2		
Adjoint administratif territorial	C	5	3		1 à 50%
Filière Technique					
Ingénieur principal	A	2	1		
Ingénieur territorial	A	1	1		
Technicien principal de 1 ^{ère} Classe	B	2	1		
Technicien principal de 2 ^{ème} Classe	B	2	2	1	
Technicien territorial	B	2	2	2	
Agent de maîtrise principal	C	18	17		1 à 30H
Agent de maîtrise	C	7	7	1	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	0		
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	5	1	1	
Adjoint technique territorial	C	23	19	5	
Filière Animation					
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1		
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	0		
Animateur	B	4	3	1	
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	C	3	3		
Adjoint d'animation	C	11	11	3	
Filière Culturelle					
Attaché Principal de Conservation du Patrimoine	A	1	1		
Filière Police Municipale					
Brigadier-chef principal	C	3	2		
Gardien-Brigadier	C	4	1		
TOTAL GENERAL		137	102	20	2

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le

ID : 078-217801687-20260626-20260623_09-DE

